



# TIR A L'ARC

## TABLEAU DES CLASSIFICATIONS 2014/2017

### EXTRAIT

L'âge effectif est pris en compte à la date de début de saison soit au 1-09 de l'année sportive concernée.

Les tirs s'effectuent en 2 fois 10 volées de 3 flèches

sauf poussins = 1 x 10 volées = en cas de tirs sur 2 séries, est prise en compte uniquement la première série.

CATEGORIES		TIR "18m"	Blason	TIR "25m"	Blason
<b>ARCS CLASSIQUES et Arcs Nus</b>					
POUSSIN	-10 ans	1 X 10 à 10 m	80	15 m	80
ENFANT	de 10 à -14 ans	2 X 10 à 15 m	80	18 m	80
JEUNE	de 14 à -18 ans	2 X 10 à 18 m	60	25 m	80
CH1	Sport adapté = Handicap de non autonomie	2 X 10 à 15 m	80	-	-
CH2	Sport adapté = Handicap de non autonomie	2 X 10 à 18 m	80	-	-
C1 et C1J	1ère année de tir avec ou sans viseur Jeune ou Adulte (uniquement 1ère année)	2 X 10 à 18 m	80	18 m	60
C2	Adultes après la 1ère année	2 X 10 à 18 m	60	25 m	80
C3	de 450 à 469 pts	2 X 10 à 18 m	40	25 m	60
C4	de 470 à 489 pts	2 X 10 à 18 m	40	25 m	60
C5	490 et plus	2 X 10 à 18 m	Trispot 40 sans petit 10	25 m	Trispot 60 sans petit 10
C8	Arcs Sans Viseur Hors Poulies	2 X 10 à 18 m	60	25 m	80

ARCS à POULIES		TIR "18 m"	TIR "25 m"
C6	Compound Adultes	2 X 10 à 18 m	Trispot 40 avec petit 10 25 m Trispot 60 avec petit 10
C7	Compound E/J après la 1ère année	2 X 10 à 18 m	Trispot 40 sans petit 10 25 m Trispot 60 sans petit 10

Le tir en Arc à Poulies n'est pas autorisé aux Poussins.

Un archer peut, dans la même saison, tirer dans 2 catégories d'arc différentes mais pas dans le même tour de la même épreuve.

Le titre de Champion de France FSGT ne sera décerné que s'il y a au moins 3 compétiteurs dans la catégorie concernée.

Le championnat se déroulera sous la responsabilité des commissions de Tir à l'Arc des comités départementaux ou régionaux FSGT dans le respect des règlements et classements fédéraux de tir à l'arc décidés et mis en place par la CFA, et ceci dans les périodes et délais impartis, validés pour les 4 saisons à venir soit dès la saison 2014-2015 :

18 m journée de la finale Nationale disputée au plus tard au 31 janvier

= résultats transmis avant le 9 février

25 m journée finale disputée au plus tard le 30 avril

= résultats transmis avant le 7 mai

Les titres de Champions de France FSGT de Tir à l'Arc seront décernés par la CFA, par catégorie.

Les titres de Champions Départementaux et Régionaux seront décernés par les comités respectifs qui en transmettront l'information à la CFA.

Ce tableau de règlement des classifications annule et remplace les tableaux établis précédemment.

La CFA se réserve le droit de changement, d'adaptation et d'évolution des règlements Fédéraux de Tir à l'Arc.

Tout litige ou contestation devra être déposé, au plus tôt, auprès de la CFA qui traitera souverainement les problèmes liés à l'activité de tir à l'arc FSGT.

Pour la C.F.A. Tir à l'Arc FSGT réunie à Faches Tumenil le 5 Avril 2014  
Didier BOUCHEZ Président



# TIR A L'ARC

## TABLEAU DES CLASSIFICATIONS 2014/2017

### EXTRAIT

L'âge effectif est pris en compte à la date de début de saison soit au 1-09 de l'année sportive concernée.

Les tirs s'effectuent en 2 fois 10 volées de 3 flèches

sauf poussins = 1 x 10 volées = en cas de tirs sur 2 séries, est prise en compte uniquement la première série.

CATEGORIES		TIR "18m"	Blason	TIR "25m"	Blason
<b>ARCS CLASSIQUES et Arcs Nus</b>					
POUSSIN	-10 ans	1 X 10 à 10 m	80	15 m	80
ENFANT	de 10 à -14 ans	2 X 10 à 15 m	80	18 m	80
JEUNE	de 14 à -18 ans	2 X 10 à 18 m	60	25 m	80
CH1	Sport adapté = Handicap de non autonomie	2 X 10 à 15 m	80	-	-
CH2	Sport adapté = Handicap de non autonomie	2 X 10 à 18 m	80	-	-
C1 et C1J	1ère année de tir avec ou sans viseur Jeune ou Adulte (uniquement 1ère année)	2 X 10 à 18 m	80	18 m	60
C2	Adultes après la 1ère année	2 X 10 à 18 m	60	25 m	80
C3	de 450 à 469 pts	2 X 10 à 18 m	40	25 m	60
C4	de 470 à 489 pts	2 X 10 à 18 m	40	25 m	60
C5	490 et plus	2 X 10 à 18 m	Trispot 40 sans petit 10	25 m	Trispot 60 sans petit 10
C8	Arcs Sans Viseur Hors Poulies	2 X 10 à 18 m	60	25 m	80

ARCS à POULIES		TIR "18 m"	TIR "25 m"
C6	Compound Adultes	2 X 10 à 18 m	Trispot 40 avec petit 10 25 m Trispot 60 avec petit 10
C7	Compound E/J après la 1ère année	2 X 10 à 18 m	Trispot 40 sans petit 10 25 m Trispot 60 sans petit 10

Le tir en Arc à Poulies n'est pas autorisé aux Poussins.

Un archer peut, dans la même saison, tirer dans 2 catégories d'arc différentes mais pas dans le même tour de la même épreuve.

Le titre de Champion de France FSGT ne sera décerné que s'il y a au moins 3 compétiteurs dans la catégorie concernée.

Le championnat se déroulera sous la responsabilité des commissions de Tir à l'Arc des comités départementaux ou régionaux FSGT dans le respect des règlements et classements fédéraux de tir à l'arc décidés et mis en place par la CFA, et ceci dans les périodes et délais impartis, validés pour les 4 saisons à venir soit dès la saison 2014-2015 :

18 m journée de la finale Nationale disputée au plus tard au 31 janvier

= résultats transmis avant le 9 février

25 m journée finale disputée au plus tard le 30 avril

= résultats transmis avant le 7 mai

Les titres de Champions de France FSGT de Tir à l'Arc seront décernés par la CFA, par catégorie.

Les titres de Champions Départementaux et Régionaux seront décernés par les comités respectifs qui en transmettront l'information à la CFA.

Ce tableau de règlement des classifications annule et remplace les tableaux établis précédemment.

La CFA se réserve le droit de changement, d'adaptation et d'évolution des règlements Fédéraux de Tir à l'Arc.

Tout litige ou contestation devra être déposé, au plus tôt, auprès de la CFA qui traitera souverainement les problèmes liés à l'activité de tir à l'arc FSGT.

Pour la C.F.A. Tir à l'Arc FSGT réunie à Faches Tumenil le 5 Avril 2014  
Didier BOUCHEZ Président